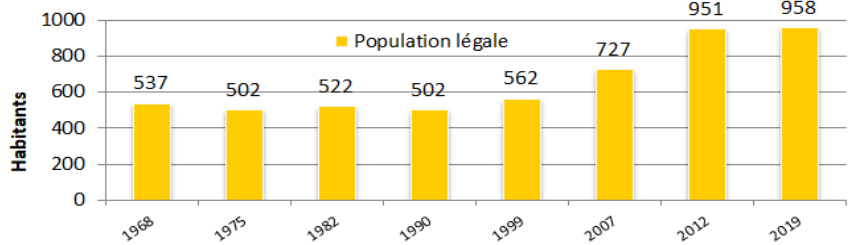


DESCRIPTION DU TERRITOIRE COMMUNAL

DEMOGRAPHIE



Taux de croissance annuel moyen /10 dernières années : 1,2%
Nombre d'habitants par logements : 2,63
Activité raccordée avec rejets spécifiques : Non

URBANISME

Logements supplémentaires prévus en assainissement collectif : Total : 51 logements
Village (13), La Mouline (14), Sioure (16), Saint Jacques (5), Route du Pastel (3)

Extension à prévoir : Oui: Route du Pastel

Estimation population supplémentaire raccordée EU Linéaire d'extension de réseau EU estimé sur 10 ans

134 habitants soit 107 EH 100 ml gravitaire

Zonage EU associé :

MAJ à prévoir

Oui

Légende

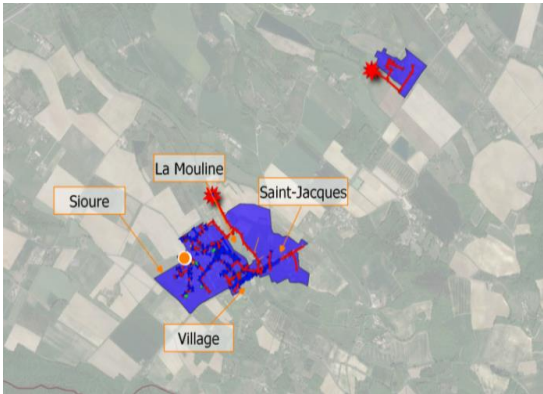
Zone AC

Réseau séparatif

Réseau unitaire

PR

Station



MILIEU NATUREL

Masse d'eau en lien avec la STEU :

Nom Masse d'eau QMOY QMNA5 Etat Ecologique Obj bon état
Ruisseau d'Avignon FRFR314A_8 0,169 m³/s 0,002 m³/s Moyen Obj moins strict

Paramètre déclassant : Pas de données (état éco. obtenu par extrapolation)
Pression ponctuelle : Rejet STEU

LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DONNEES ANCIEN SCHEMA

Année SDA : 2004 Année zonage en vigueur : 2004

Travaux à réaliser :

Travaux de mise en séparatif ou réhabilitation des réseaux sont envisageable route du Pastel avant le réaménagement de la RD 87 (traverse du bourg).

Le curage des filtres planté de roseau doit être envisagé en 2022.

Une extension de réseau est à prévoir (environ 100 m) route du Pastel.

EXPLOITATION DU SYSTÈME

Gestion de l'assainissement : Regie Prix redevance assainissement (HT): 0,73€/m³
+22,73€si >50m³
; sinon 36,36€

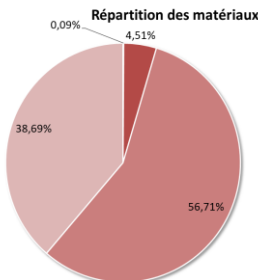
LE SYSTÈME DE TRAITEMENT

Type épuration : Capacité(EH): Date de mise en service : Rejet :
FPR 2 étages 600 2008 Ruisseau de Parisot puis d'Avignon

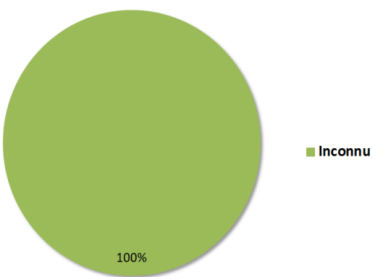
LE SYSTÈME DE COLLECTE

Indice de connaissance patrimoniale du réseau : 25 /120 (jamais calculé)

Linéaire réseau : Total en ml Gravitaire Refoulement Eaux Usées Unitaire
4272 4272 0 4272 0



Date de pose des canalisations



Les ouvrages du réseau :

Nombre de PR : 0 dont équipés Sofrel : 0
Nombre de DO : 0 dont suivi déversements : 0
Dont point A1 > 2000EH 0

Les abonnés du système de collecte :

Abonnés EU :
Abonnés AEP : 448 Taux de desserte :
Taux AC/ANC : 0% Taux de raccordement :

Capacité de traitement :

Paramètres : Capacité : Paramètres : Capacité : Paramètres : Capacité :
DBO5 36 kg/j DCO 72 kg/j NTK /
Q ref 90 m³/j MES 54 kg/j Pt /

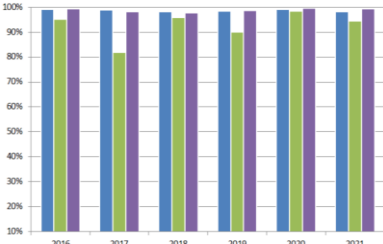
Niveaux de rejets :

Paramètres Concentration max Rendement minimal C rédhibitoire
DBO5 < 35 mg/l > 60 % < 70 mg/l
DCO < 200 mg/l > 60 % < 400 mg/l
MES / > 50 % < 85 mg/l

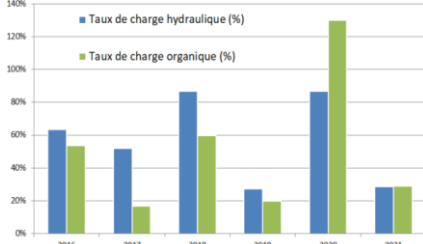
Résultats des bilans d'autosurveillance :

Capacité restante (EH) 288

Rendements épuratoires (%)



Historique des taux de charges



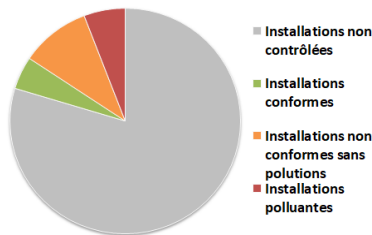
Rendement moyen 97% Taux de charge hydraulique 57%
Dépassement valeur rédhibitoire Non Taux de charge organique 52%

Conformité équipement Conforme Conformité performance Conforme

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nombre d'ANC théoriques 448
Installations contrôlées 91
Installations conformes 21
Installations non conformes 70
Dont polluantes 26

Etat du parc ANC



VOLET REGLEMENTAIRE

SERVICE RESEAUX STATION
RPQS Conforme Plan (25/120) N-Conforme Arrêté Conforme
Règlement service Conforme Autosurveillance Conforme Equipement Conforme
Zonage EU Conforme Temps sec Conforme Performance Conforme
SISPEA Conforme Temps de pluie Conforme ARD /
SDA < 10 ans N-Conforme Rejet direct Conforme Temps de pluie /

LES DYSFONCTIONNEMENTS CONNUS

On recense des problèmes d'étanchéité sur les réseaux du bourg. On note des arrivées d'ECP à la station d'épuration. La commune signale la présence d'un réseau ancien au niveau du bourg : rue Grand rue et route du Pastel (RD87) qui pourrait également provoquer une perte effluent. Sur le secteur du Vigné, un branchement non étanche a été mis en évidence (présence de racine) qui génère des arrivées d'ECP. Un contrôle des branchements pourrait être envisagé sur ces secteurs

PROPOSITION D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Plan de métrologie : Mise à la côte ITV : Fumée Branchements
Suivi DO : 1 3 regards 750 ml 3000 ml 5 brch
Suivi PR 1
Débit gravitaire 1
Nocturnes 1

Description générale de la station

Identification de l'ouvrage

Commune	Parisot	Adresse	Le Castelas 81310 Parisot
Code Sandre	0581202V003	Exploitant	Regie
Environnement	☒ Cultures ☐ Forêts ☐ Habitations ☐ Autre:		

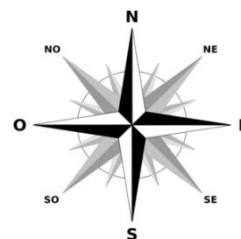


Coordonnées (Lambert 93)

X : 605630 m

Y : 6301181 m

Z (cote TN) : 176 m N.G.F



Caractéristique de la STEU

Système de collecte associé

Type de traitement	FRP 2 étages	Linéaire réseau (km)	4,4 km dont 0 km unitaire
Capacité (EH)	600	DO ou TP	0 dont 0 télésurveillé
Mise en service :	10/10/2008	PR en amont	2 PR de particuliers
Rénové en :	-	Nombre d'abonnés	

Charges de références

Débit temps sec (m3/j)	90
Débit temps de pluie (m3/j)	-

Flux admissibles à l'entrée de la station

Paramètres	Charges (kg/j)
DBO ₅	36
DCO	72
MES	54

Milieu naturel

Nom du milieu	Ruisseau d'Avignon	Type de rejet	Eaux de surface	
Masse d'eau	FRFRR314A_8	Coordonnées Lambert 93	X : 605630 m	Y : 6301181 m

Niveaux de rejets de la station

Situation - Loi sur l'eau				Déclaré	
Niveaux de rejets imposés par l'arrêté de la station (ou à défaut niveaux de l'arrêté du 21-07-15)					
Concentration (mg/l)		Rendement minimal (%)		Flux calculé en nominal (kg/j)	
DBO5	<35	DBO5	>60	DBO5	3,15
DCO	<200	DCO	>60	DCO	18
MES	/	MES	>50	MES	/
NTK	/	NTK	/	NTK	/
NGL	/	NGL	/	NGL	/
PT	/	PT	/	PT	/

Autosurveillance

Station soumise à autosurveillance (Loi sur l'eau 1992)		Oui
Nombre de bilan 24 H annuels à réaliser		1 par an
Suivi du milieu récepteur		Oui
Tenue d'un manuel ou cahier de vie		Oui
Suivi de la consommation d'énergie		Non
Suivi de la quantité de réactif utilisée (file boue et eau)		/
Suivi nature et qté déchets produits et leur destination		/
Suivi des volumes d'eaux industrielles réutilisés		/
Objet	Obligations arr. du 21/07/2015	Respect réglementation
Suivi des déversements	Estimation des débits rejetés	Non
Autosurveillance	Mesure du débit en entrée ou en sortie et mesure des caractéristiques des eaux usées en entrée et en sortie	Oui
Conformité réglementaire		Non
Conclusion		

Filière boue

Filière de valorisation	-
Plan d'épandage	-

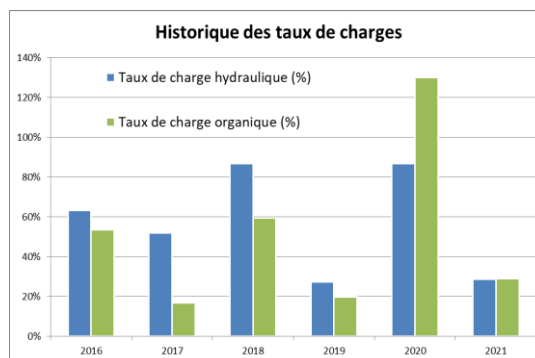
Performances

Boues

Filière de traitement	Stockage sur filtre puis la SEDE cure les boues
Quantité de boues évacuée (T de MS)	Pas d'évacuation à ce jour. Cependant l'opération est à planifier.

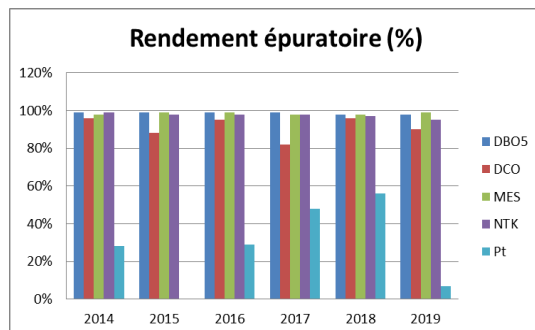
Taux de charge

Débit de référence (m³/j)	90	
Débit moyen (m³/j)	53,7	59,67%
Débit max (m³/j)	78	86,67%
Charge nominale (EH)	600	
Charge organique moy (EH)	240	40%
Charge organique max (EH)	780	130%



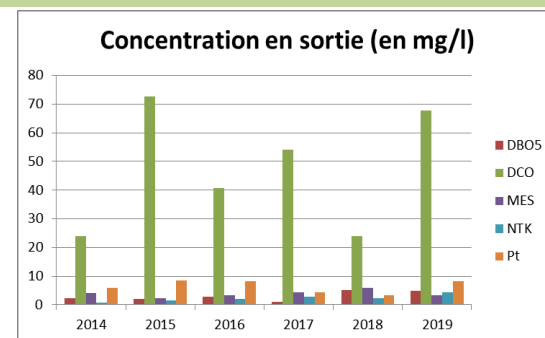
Rendements épuratoires moyen

DBO5	99%
DCO	91%
MES	99%
Phosphore [PT]	28%
Azote kjeldhal [NTK]	98%



Concentration moyenne en sortie (mg/l)

DBO5	3
DCO	47
MES	4
Phosphore [PT]	6
Azote kjeldhal [NTK]	2

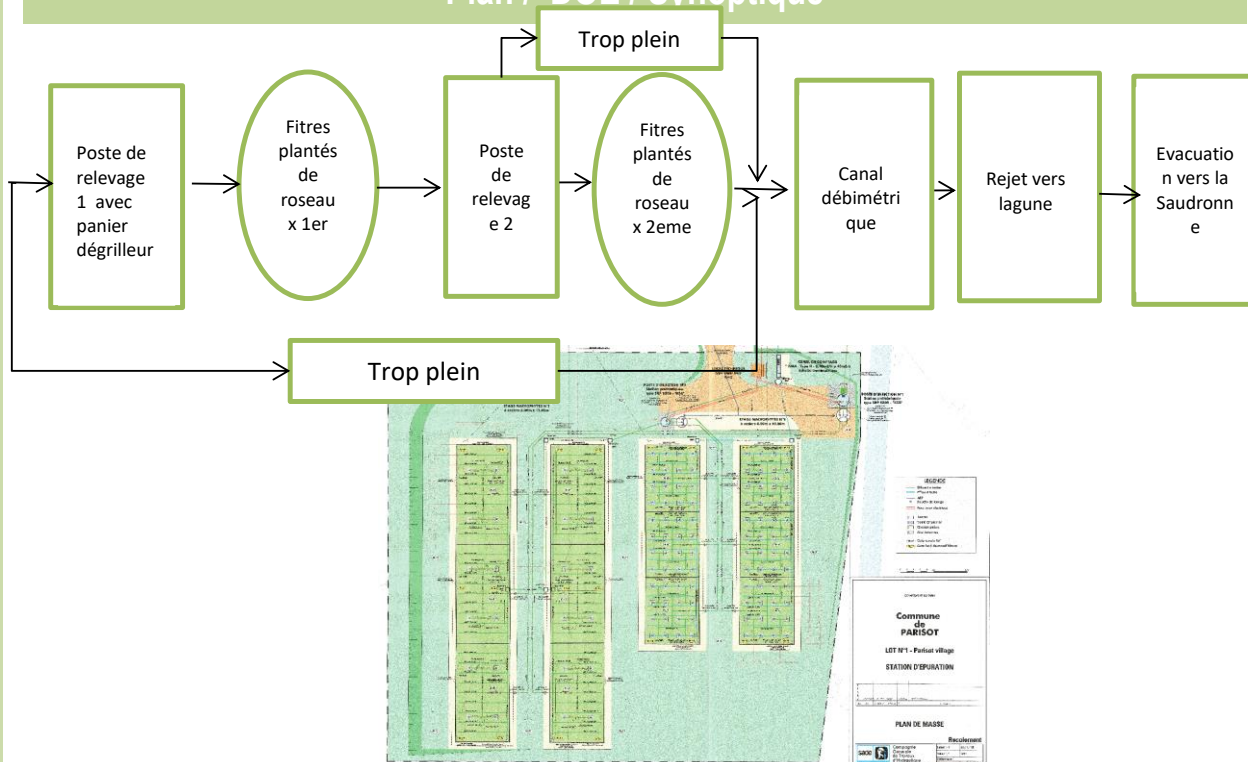


Conformité bilan

Conformité arr. préfectoral	Oui
Conformité ERU	Oui

Etat des lieux des ouvrages

Plan / DOE / Synoptique



Abord des ouvrages

Voie d'accès extérieure	Oui	Bâtiment technique	Oui
Clôture du site	Oui	Eau potable	Oui
Portail	Oui	EDF	Oui
Télécom		Non	

File eau – Fonctionnement – Reportage photographique



Poste de relevage 1



Intérieur du PR 1



Filtres plantés de roseaux



Canal débimétrique



Armoire électrique



Local technique



PR N°2



Chambre des vannes du PR n°2

Synthèse

Critère	Note	Échéance d'intervention	Poids	Echelle
Taux de charge	2	> 10 ans	20%	1 - 25-75% ; 2 - 75-100% ; 3 - <25% - >100% (moyenne charge hydro. et orga. collectés par la station)
Génie civil	1	> 10 ans	25%	1 - Bon ; 2 - Moyen ; 3 - Mauvais
Optimisation du fonctionnement de l'existant	3	> 10 ans	25%	1 - Bon ; 2 - Moyen ; 3 - Mauvais
Respect réglementaire	1	> 10 ans	30%	1 - Conforme ; 3 - Non conforme
Priorité d'intervention				
Moyenne				

Commentaire général sur l'ouvrage

Lors de notre visite, il n'y avait pas d'entrée d'eaux usées dans le PR. Possibilité de bouchage de la conduite d'arrivée de PR et les eaux usées partent directement par le DO.

Une antenne vient récemment d'être installée donc il y aura une couverture de réseau dans la zone. Ce qui permettrait d'installer une télégestion sur la station.

Les bâches dans les bacs des filtres plantés de roseaux ne s'arrêtent pas au niveau des bordures en béton mais plus loin en dehors du bac. Les lits ne peuvent donc pas être noyés. Les roseaux sortent des lits.

Les sondes dans les PR ne marchent plus, ils fonctionnent uniquement sur poires. Il n'y a donc pas de possibilité d'avoir le temps de marche des pompes.

Les réseaux en amont reçoivent une quantité importante d'ECPP, ce qui engendre une charge hydraulique 2 à 3 fois plus importante par temps de pluie.

Lors d'orages et de surtensions électriques, le post de relevage alimentant le deuxième étage by passe. Le rejet n'est alors plus limpide.

Un curage des boues sur le 1er étage est nécessaire.

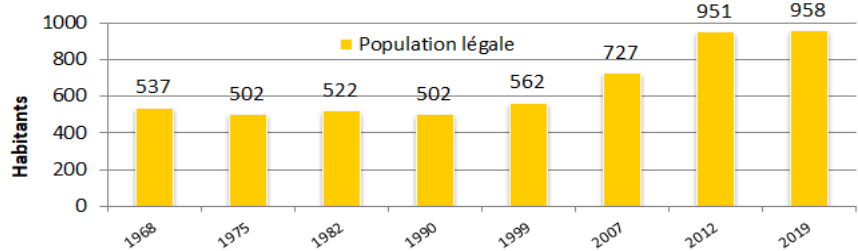


Fiche de synthèse communale - Parisot - Le Bousquet
CA Gaillac-Graulhet - Schéma directeur d'assainissement 2022



DESCRIPTION DU TERRITOIRE COMMUNAL

DEMOGRAPHIE



Taux de croissance annuel moyen / 10 dernières années :	1,2%
Nombre d'habitants par logements :	2,63
Activité raccordée avec rejets spécifiques :	Non

MILIEU NATUREL

Masse d'eau en lien avec la STEU :					
Nom	Masse d'eau	QMOY	QMNA5	Etat Ecologique	Obj bon état
Ruisseau d'Avignon	FRFR314A_8	0,169 m³/s	0,002 m³/s	Moyen	Obj moins strict

Paramètre déclassant :	Pas de données (état éco. obtenu par extrapolation)
Pression ponctuelle en 2013 :	Rejet STEU

URBANISME

Logements supplémentaires prévus en assainissement collectif : Village (9), La Mouline (14), Sioure (16), Saint Jacques (6)	Total : 45 logements
--	-------------------------

Extension à prévoir :	Oui: Village, La Mouline, Sioure
-----------------------	----------------------------------

Estimation population supplémentaire raccordée EU dans 10 ans	Linéaire d'extension de réseau EU estimé sur 10 ans
118 habitants soit 95 EH	87 ml gravitaire



LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DONNEES ANCIEN SCHEMA

Année SDA :	2004	Année zonage en vigueur :	2004
-------------	------	---------------------------	------

EXPLOITATION DU SYSTÈME

Gestion de l'assainissement :	Regie	Prix redevance assainissement (HT):	0,73€/m³ +22,73€si >50m³ ; sinon 36,36€
-------------------------------	-------	-------------------------------------	---

Travaux à réaliser :	
Travaux de mise en séparatif ou réhabilitation des réseaux sont envisageable route du Pastel avant le réaménagement de la RD 87 (traverse du bourg).	
Le curage des filtres planté de roseau doit être envisagé en 2022.	
Une extension de réseau est à prévoir (environ 100 m) route du Pastel.	

Passage au niveau des 2 FPR pour entretien et basculement des lits

LE SYSTÈME DE TRAITEMENT

Type épuration :	Capacité(EH):	Date de mise en service :	Rejet :
FPR 2 étages	100	2007	Ruisseau de Parisot puis d'Avignon

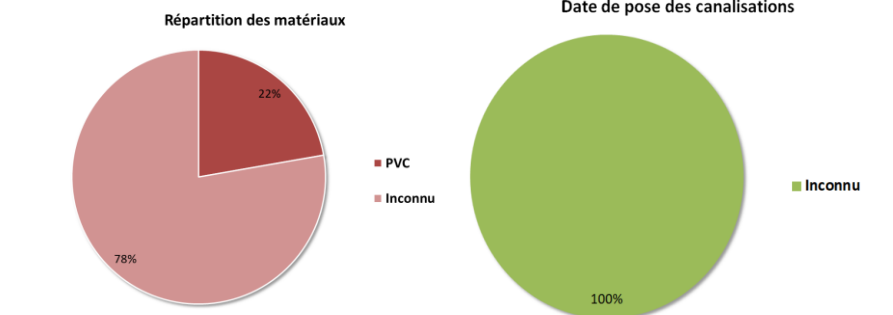
LE SYSTÈME DE COLLECTE

Indice de connaissance patrimoniale du réseau :	15 /120 (jamais calculé)
---	--------------------------

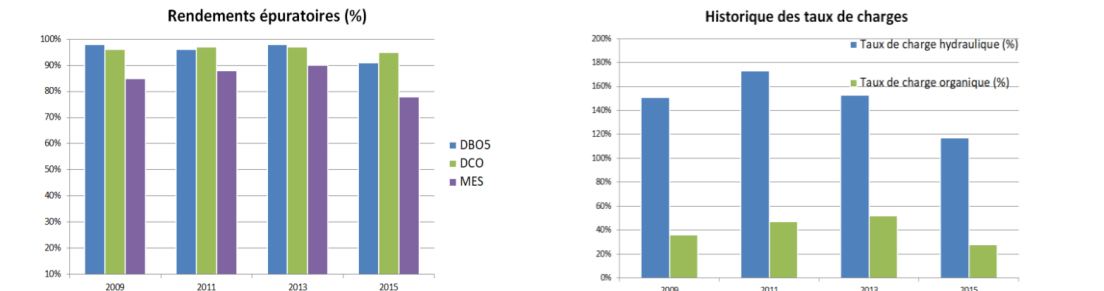
Capacité de traitement :		Paramètres :		Capacité :	Paramètres :	Capacité :
DBO5	6 kg/j	DCO	12 kg/j	NTK		/
Q ref	15 m³/j	MES	9 kg/j	Pt		/

Linéaire réseau :	Total en ml	Gravitaire	Refolement	Eaux Usées	Unitaire
	836	836	0	836	0

Niveaux de rejets :			
Paramètres	Concentration max	Rendement minimal	C rédhibitoire
DBO5	< 35 mg/l	> 60 %	< 70 mg/l
DCO	< 200 mg/l	> 60 %	< 400 mg/l
MES	/	> 50 %	< 85 mg/l



Résultats des bilans d'autosurveillance :	Capacité restante (EH)	59
---	------------------------	----



Les ouvrages du réseau :			
Nombre de PR :	0	dont équipés Sofrel :	0
Nombre de DO :	0	dont suivi déversements :	0
Dont point A1 > 2000EH	0		

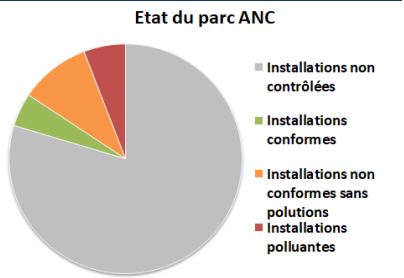
Rendement moyen	92%	Taux de charge hydraulique	149%
Dépassement valeur rédhibitoire	Non	Taux de charge organique	41%

Les abonnés de la commune :		Les abonnés du système de collecte :	
Abonnés EU :	219	Abonnés EU :	29
Abonnés AEP :	448	Taux de desserte :	100%
Taux AC/ANC :	49%	Taux de raccordement :	100%

Conformité équipement	Conforme	Conformité performance	Conforme
-----------------------	----------	------------------------	----------

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nombre d'ANC théoriques	229
Installations contrôlées	91
Installations conformes	21
Installations non conformes	70
Dont polluantes	26



VOLET REGLEMENTAIRE

SERVICE		RESEAUX		STATION	
RPQS	Conforme	Plan (25/120)	N-Conforme	Arrêté	Conforme
Règlement service	Conforme	Autosurveillance	Conforme	Equipement	Conforme
Zonage EU	Conforme	Temps sec	Conforme	Performance	Conforme
SISPEA	Conforme	Temps de pluie	Conforme	ARD	/
SDA < 10 ans	N-Conforme	Rejet direct	Conforme	Temps de pluie	/

LES DYSFONCTIONNEMENTS CONNUS

On recense des problèmes d'étanchéité sur les réseaux du bourg. On note des arrivées d'ECP à la station d'épuration. La commune signale la présence d'un réseau ancien au niveau du bourg : rue Grand rue et route du Pastel (RD87) qui pourrait également provoquer une perte effluent. Sur le secteur du Vigné, un branchement non étanche a été mis en évidence (présence de racine) qui génère des arrivées d'ECP. Un contrôle des branchements pourrait être envisagé sur ces secteurs

PROPOSITION D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Plan de métrologie :		Mise à la côte	ITV :	Fumée	Branchements
Suivi DO :	1	1 regard	200 ml	850 ml	X brch
Suivi PR	1				
Débit gravitaire	0				
Nocturnes	0				

Description générale de la station

Identification de l'ouvrage

Commune	Parisot	Adresse	Le Bousquet 81310 Parisot
Code Sandre	0581202V002	Exploitant	Régie
Environnement	☒ Cultures ☐ Forêts ☐ Habitations ☐ Autre:		

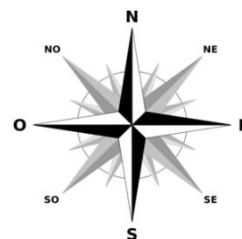


Coordonnées (Lambert 93)

X : 606922 m

Y : 6302171 m

Z (cote TN) : 181 m N.G.F



Caractéristique de la STEU

Système de collecte associé

Type de traitement	FPR 2 étages	Linéaire réseau (km)	0,80 km dont 0 km unitaire
Capacité (EH)	100	DO ou TP	0 dont 0 télésurveillé
Mise en service :	04/10/2007	PR en amont	0
Rénové en :	-	Nombre d'abonnés	

Charges de références

Débit temps sec (m3/j)	15
Débit temps de pluie (m3/j)	-

Flux admissibles à l'entrée de la station

Paramètres	Charges (kg/j)
DBO ₅	6
DCO	12
MES	9

Milieu naturel

Nom du milieu	Ruisseau d'Avignon	Type de rejet	Eaux de surface	
Masse d'eau	FRFRR314A_8	Coordonnées Lambert 93	X : 606922 m	Y : 6302171 m

Niveaux de rejets de la station

Situation - Loi sur l'eau					
Niveaux de rejets imposés par l'arrêté de la station (ou à défaut niveaux de l'arrêté du 21-07-15)					
Concentration (mg/l)		Rendement minimal (%)		Flux calculé en nominal (kg/j)	
DBO5	<35	DBO5	>60	DBO5	0,525
DCO	<200	DCO	>60	DCO	3
MES	/	MES	>50	MES	/
NTK	/	NTK	/	NTK	/
NGL	/	NGL	/	NGL	/
PT	/	PT	/	PT	/

Autosurveillance

Station soumise à autosurveillance (Loi sur l'eau 1992)			Non
Nombre de bilan 24 H annuels à réaliser			/
Suivi du milieu récepteur			Non
Tenue d'un manuel ou cahier de vie			Non
Suivi de la consommation d'énergie			Non
Suivi de la quantité de réactif utilisée (file boue et eau)			/
Suivi nature et qté déchets produits et leur destination			/
Suivi des volumes d'eaux industrielles réutilisés			/
Objet	Obligations arr. du 21/07/2015	Respect réglementation	
Suivi des déversements	Vérification de l'existence de déversements	Oui	
Autosurveillance	Estimation du débit en entrée ou en sortie et mesure des caractéristiques des eaux usées en entrée et en sortie	Oui	
Conformité réglementaire			Oui
Conclusion			RAS

Filière boue

Filière de valorisation	-
Plan d'épandage	-

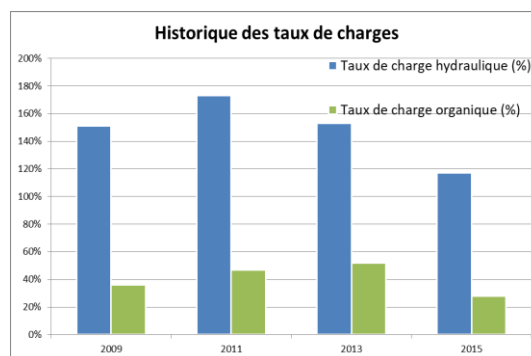
Performances

Boues

Filière de traitement	Stockage des boues sur le 1er étage
Quantité de boues évacuée (T de MS)	Pas de curage à ce jour

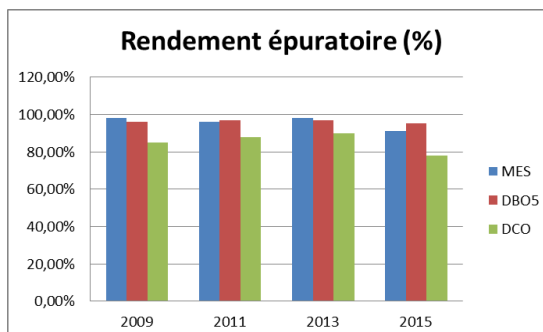
Taux de charge

Débit de référence (m³/j)	15	
Débit moyen (m³/j)	22	146,67%
Débit max (m³/j)	26	173,33%
Charge nominale (EH)	100	
Charge organique moy (EH)	40,75	41%
Charge organique max (EH)	52	52%



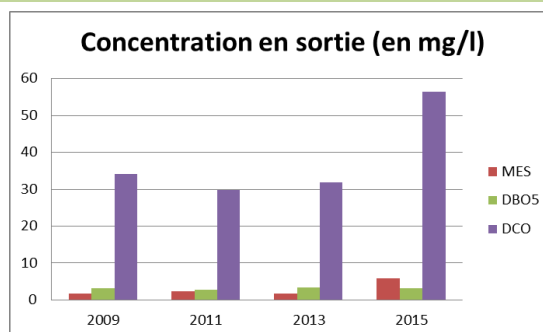
Rendements épuratoires moyen

MES	96%
DBO5	96%
DCO	85%
Phosphore [PT]	-
Azote kjeldhal [NTK]	-



Concentration moyenne en sortie (mg/l)

MES	3
DBO5	3
DCO	38
Phosphore [PT]	-
Azote kjeldhal [NTK]	-

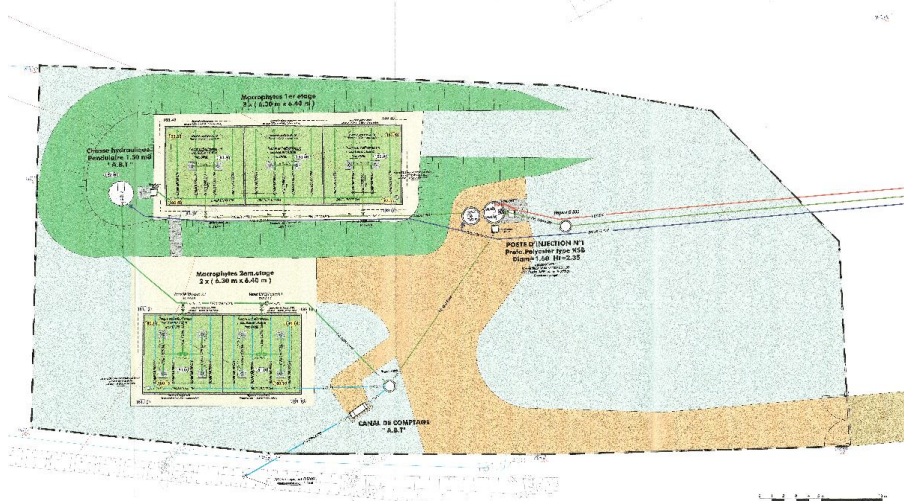
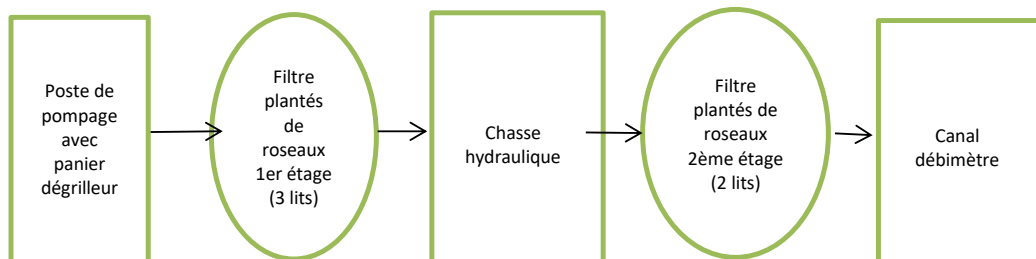


Conformité bilan

Conformité arr. préfectoral	Oui
Conformité ERU	-

Etat des lieux des ouvrages

Plan / DOE / Synoptique



Abord des ouvrages

Voie d'accès extérieure	Oui	Bâtiment technique	Non
Clôture du site	Oui	Eau potable	Oui
Portail	Oui	EDF	Oui
Télécom		Non	

File eau – Fonctionnement – Reportage photographique



Armoire électrique du PR



Bache du PR



A gauche, monticule où se trouve le premier étage de roseaux



Chasse hydraulique 2nd étage



2eme étage de filtre planté de roseaux



Arbustes imposants - l'accès difficile au 1er étage du FPR



Chambre à vannes recouvertes de ronces

Synthèse

Critère	Note	Échéance d'intervention	Poids	Echelle
Taux de charge	1	> 10 ans	20%	1 - 25-75% ; 2 - 75-100% ; 3 - <25% - >100% (moyenne charge hydro. et orga. collectés par la station)
Génie civil	1	> 10 ans	25%	1 - Bon ; 2 - Moyen ; 3 - Mauvais
Optimisation du fonctionnement de l'existant	3	> 10 ans	25%	1 - Bon ; 2 - Moyen ; 3 - Mauvais
Respect réglementaire	1	> 10 ans	30%	1 - Conforme ; 3 - Non conforme
Priorité d'intervention				
Basse				

Commentaire général sur l'ouvrage

La station semble très peu entretenue. Présence de ronces sur le couvercle de la chambre à vanne. Les arbustes autour du 1er étage de lits de roseaux se sont pas taillés et deviennent très grands. Ils rendent l'accès à l'étage et à la chasse d'eau très compliqué. Les roseaux sortent de leurs lits.

Notons l'absence partielle de clôture le long du fossé

Réseau soumis aux ECPP (effluent clair)

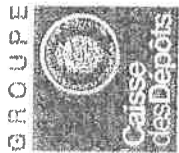


TABLEAU D'AMORTISSEMENT en Euros

Edité le : 06/12/2018

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DIRECTION DES PRÊTS

DIRECTION REGIONALE OCCITANIE

Emprunteur : 319683 CMNE DE PARISOT
N° ligne du prêt : 5252346
Opération : Ext. réseau assainissement
Produit / Version : PSPL25 PSPL fixe

Capital prêté : 44 000,00 EUR
Intérêts de préfinancement : 189,70 EUR
Taux de préfinancement : 1,78 %
Taux actuariel théorique : 1,78 %
Taux actuariel révisé : 1,78 %
Taux effectif global : 1,77 %
Taux d'intérêt périodique : 0,44 %

N° ECH.	DATE ECHEANCE	REMBOURSEMENT	AMORTISSEMENT	INTERETS	CAPITAL DU APRES REMBOURSEMENT
001	01/03/2019	654,18	459,67	194,51	43 540,33
002	01/06/2019	654,18	461,71	192,47	43 078,62
003	01/09/2019	654,18	463,75	190,43	42 614,87
004	01/12/2019	654,18	465,80	188,38	42 149,07
005	01/03/2020	654,18	467,86	186,32	41 681,21
006	01/06/2020	654,18	469,92	184,26	41 211,29
007	01/09/2020	654,18	472,00	182,18	40 739,29
008	01/12/2020	654,18	474,09	180,09	40 265,20
009	01/03/2021	654,18	476,18	178,00	39 789,02
010	01/06/2021	654,18	478,29	175,89	39 310,73
011	01/09/2021	654,18	480,40	173,78	38 830,33
012	01/12/2021	654,18	482,53	171,65	38 347,80
013	01/03/2022	654,18	484,66	169,52	37 863,14
014	01/06/2022	654,18	486,80	167,38	37 376,34
015	01/09/2022	654,18	488,95	165,23	36 887,39
016	01/12/2022	654,18	491,12	163,06	36 396,27
017	01/03/2023	654,18	493,29	160,89	35 902,98
018	01/06/2023	654,18	495,47	158,71	35 407,51

TABLEAU D'AMORTISSEMENT en Euros

Edité le : 06/12/2018

Emprunteur : 319683 CMNE DE PARISOT
N° ligne du prêt : 5252346

019	01/09/2023	654.18	497.66	156.52	34 909.85
020	01/12/2023	654.18	499.86	154.32	34 409.99
021	01/03/2024	654.18	502.07	152.11	33 907.92
022	01/06/2024	654.18	504.29	149.89	33 403.63
023	01/09/2024	654.18	506.52	147.66	32 897.11
024	01/12/2024	654.18	508.76	145.42	32 388.35
025	01/03/2025	654.18	511.00	143.18	31 877.35
026	01/06/2025	654.18	513.26	140.92	31 364.09
027	01/09/2025	654.18	515.53	138.65	30 848.56
028	01/12/2025	654.18	517.81	136.37	30 330.75
029	01/03/2026	654.18	520.10	134.08	29 810.65
030	01/06/2026	654.18	522.40	131.78	29 288.25
031	01/09/2026	654.18	524.71	129.47	28 763.54
032	01/12/2026	654.18	527.03	127.15	28 236.51
033	01/03/2027	654.18	529.36	124.82	27 707.15
034	01/06/2027	654.18	531.70	122.48	27 175.45
035	01/09/2027	654.18	534.05	120.13	26 641.40
036	01/12/2027	654.18	536.41	117.77	26 104.99
037	01/03/2028	654.18	538.78	115.40	25 566.21
038	01/06/2028	654.18	541.16	113.02	25 025.05
039	01/09/2028	654.18	543.55	110.63	24 481.50
040	01/12/2028	654.18	545.96	108.22	23 935.54
041	01/03/2029	654.18	548.37	105.81	23 387.17
042	01/06/2029	654.18	550.79	103.39	22 836.38
043	01/09/2029	654.18	553.23	100.95	22 283.15
044	01/12/2029	654.18	555.68	98.50	21 727.47
045	01/03/2030	654.18	558.13	96.05	21 169.34
046	01/06/2030	654.18	560.60	93.58	20 608.74
047	01/09/2030	654.18	563.08	91.10	20 045.66
048	01/12/2030	654.18	565.57	88.61	19 480.09
049	01/03/2031	654.18	568.07	86.11	18 912.02
050	01/06/2031	654.18	570.58	83.60	18 341.44
051	01/09/2031	654.18	573.10	81.08	17 768.34

TABLEAU D'AMORTISSEMENT
en Euros

Edité le : 06/12/2018

Emprunteur : 319683 CMNE DE PARISOT
N° ligne du prêt : 5252346

052	01/12/2031	654,18	575,63	78,55	17 192,71
053	01/03/2032	654,18	578,18	76,00	16 614,53
054	01/06/2032	654,18	580,73	73,45	16 033,80
055	01/09/2032	654,18	583,30	70,88	15 450,50
056	01/12/2032	654,18	585,88	68,30	14 864,62
057	01/03/2033	654,18	588,47	65,71	14 276,15
058	01/06/2033	654,18	591,07	63,11	13 685,08
059	01/09/2033	654,18	593,68	60,50	13 091,40
060	01/12/2033	654,18	596,31	57,87	12 495,09
061	01/03/2034	654,18	598,94	55,24	11 896,15
062	01/06/2034	654,18	601,59	52,59	11 294,56
063	01/09/2034	654,18	604,25	49,93	10 690,31
064	01/12/2034	654,18	606,92	47,26	10 083,39
065	01/03/2035	654,18	609,61	44,57	9 473,78
066	01/06/2035	654,18	612,30	41,88	8 861,48
067	01/09/2035	654,18	615,01	39,17	8 246,47
068	01/12/2035	654,18	617,73	36,45	7 628,74
069	01/03/2036	654,18	620,46	33,72	7 008,28
070	01/06/2036	654,18	623,20	30,98	6 385,08
071	01/09/2036	654,18	625,95	28,23	5 759,13
072	01/12/2036	654,18	628,72	25,46	5 130,41
073	01/03/2037	654,18	631,50	22,68	4 498,91
074	01/06/2037	654,18	634,29	19,89	3 864,62
075	01/09/2037	654,18	637,10	17,08	3 227,52
076	01/12/2037	654,18	639,91	14,27	2 587,61
077	01/03/2038	654,18	642,74	11,44	1 944,87
078	01/06/2038	654,18	645,58	8,60	1 299,29
079	01/09/2038	654,18	648,44	5,74	650,85
080	01/12/2038	654,18	650,85	3,33	0,00
TOTAL		52 334,40	44 000,00	8 334,40	



Envoyé en préfecture le 15/09/2025

Reçu en préfecture le 15/09/2025

Publié le 15/09/2025

ID : 081-200066124-20250912-316_2025DP-AR



Date limite de paiement 19-05-2020

Renseignements et réclamations :

Les réclamations doivent être adressées, accompagnées des justificatifs utiles au Directeur de l'Agence dans les deux mois suivant la notification du titre.

Délais et voies de Recours Contentieux :

- Si vous contestez le bien-fondé du titre de recette, vous devez présenter votre réclamation au Directeur de l'Agence; en cas de rejet de celle-ci ou en l'absence de réponse dans le délai de deux mois (rejet implicite), vous pourrez saisir le Tribunal Administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent la date de rejet explicite ou implicite de votre réclamation.
 - En cas de difficultés liées au recouvrement du présent titre exécutoire, vous avez également la possibilité de saisir le juge de l'exécution (Tribunal de Grande Instance) dans les formes prévues par le décret modifié du 31 juillet 1992 instituant de nouvelles règles de procédures civiles d'exécution pour l'application de la loi du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution.
- Le Tribunal administratif peut être saisi par la voie habituelle du courrier mais également par l'application informatique Télérecours, accessible à l'adresse : <http://www.telerecours.fr>

Modalités de paiement :

Exclusivement, auprès de l'Agence Comptable de l'Agence Adour-Garonne,
90 rue du Férétra – CS 87801 – 31078 Toulouse cedex 4 (Tél : 05 61 36 36 10 - Fax : 05 61 36 36 15).

- par chèque bancaire ou postal à l'Agence Comptable, en joignant obligatoirement le présent talon à votre chèque (sans le coller ni l'agrafer) et en prenant soin de ne pas plier ni le chèque ni le talon
- par virement, en précisant les références du titre postées sur le talon – sur le compte du Trésor Public Toulouse
code banque 10071 code guichet 31000 N° compte 00001001351 clé RIB 16,
IBAN FR76 1007 1310 0000 0010 0135 116, BIC TRPUFRP1.

Libeller le chèque à l'ordre de «l'Agent Comptable de l'Agence Adour-Garonne» et dans votre intérêt, n'envoyez en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ou des références du titre de recette dont vous vous acquittez. En cas de difficultés de règlement ou si vous avez déjà payé la somme demandée, vous devez vous adresser également à l'Agent Comptable en fournissant les précisions nécessaires.

Tout courriel relatif au paiement de votre dette peut être envoyé à l'adresse électronique : ac@eau-adour-garonne.fr

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 15/09/2025

Reçu en préfecture le 15/09/2025

Publié le 15/09/2025

ID : 081-200066124-20250912-316_2025DP-AR



REF. : 120 2007 00836 002

ANNEXE A LA CONVENTION PASSEE ENTRE
L'AGENCE DE L'EAU ET
ADOUR-GARONNE

COMMUNE DE PARISOT
MAIRIE
2 PLACE DU LAVOIR
81310 PARISOT

N° SIRET : 218102028 00014

DECISION N° : 2007/6725 DU 26/09/2007

DOSSIER : 120 81 1501 - 81202000A

CARACTERISTIQUES DE L'AVANCE :

MONTANT : 1 325.94 EUR

DUREE : 15 ANS

ECHEANCE ANNUELLE : 19 MAI

FRAIS DE GESTION : 0.00 %

DATE DE MANDATEMENT : 19/05/2010

REF. DE MANDATEMENT : 2010 / 7492

ANNUITE : 88.39 EUROS

NUMERO ORDRE	ECHEANCE	CAPITAL RESTANT DU	AMORTISSEMENT	INTERETS OU F.GESTION	ANNUITE
1	19/05/2011	1 325.94	88.39	0.00	88.39
2	19/05/2012	1 237.55	88.39	0.00	88.39
3	19/05/2013	1 149.16	88.39	0.00	88.39
4	19/05/2014	1 060.77	88.39	0.00	88.39
5	19/05/2015	972.38	88.39	0.00	88.39
6	19/05/2016	883.99	88.39	0.00	88.39
7	19/05/2017	795.60	88.39	0.00	88.39
8	19/05/2018	707.21	88.39	0.00	88.39
9	19/05/2019	618.82	88.39	0.00	88.39
10	19/05/2020	530.43	88.39	0.00	88.39
11	19/05/2021	442.04	88.39	0.00	88.39
12	19/05/2022	353.65	88.39	0.00	88.39
13	19/05/2023	265.26	88.39	0.00	88.39
14	19/05/2024	176.87	88.39	0.00	88.39
15	19/05/2025	88.48	88.48	0.00	88.48
			1 325.94	0.00	1 325.94

A TOULOUSE LE : 19/05/2010

Marie-Isabelle WENDEL

Chef de service gestion des aides



Envoyé en préfecture le 15/09/2025

Reçu en préfecture le 15/09/2025

Publié le 15/09/2025



ID : 081-200066124-20250912-316_2025DP-AR